



Regards croisés sur la décentralisation en Europe
18 novembre 2010 Limoges

Le système politico-administratif allemand – un aperçu

Margot Bonnafous,
Responsable de formation / Senior Project Manager
Euro-Institut Kehl

www.euroinstitut.org

Les Länder allemands



Sources : Carte: Der Bürger im Staat, 44, Heft 3-4, September 1994
Chiffres : Statistisches Bundesamt, Statistisches Jahrbuch, 2008

Le fédéralisme en Allemagne

L'Allemagne est un Etat Fédéral

- 16 Etat fédérés (nommés *Länder*) et la Fédération (nommé *Bund*)
- Avant le 3 octobre 1990 : 11 *Länder*
- Les *Länder* ont la qualité d'Etat et peuvent légiférer
- Les *Länder* exécutent en grande partie les lois fédérales

Le fédéralisme

Une définition :

Structure politique qui partage les missions étatiques entre l'Etat fédéral et les Etats fédérés de manière à ce que chacun des niveaux soit compétent pour certaines missions définies par la constitution.

Le fédéralisme en Allemagne

L'exemple allemand

- 1948: Le fédéralisme allemand répond au souhait des alliés et des acteurs allemands
- Le découpage des Etats fédérés a essentiellement été déterminé en fonction des zones d'occupation
- 1949 : La constitution stipule que le fédéralisme est et doit rester la forme d'organisation politique de la République fédérale d'Allemagne (« clause d'éternité » - Art. 79 GG)

Le fédéralisme en Allemagne

Distribution (plutôt que séparation) des pouvoirs :

- Législatif: Etat fédéral et Etats fédérés
- Exécutif fort: gouvernements et administrations
- Pouvoir judiciaire: tribunaux fédéraux (p.ex. Cour constitutionnelle à Karlsruhe) et autres juridictions

Le système politico-administratif allemand

Fédération
16 Etats fédérés
430 <i>Kreise</i>
12 263 communes



Le système politico-administratif allemand

Les organes constitutionnels :

- ***Bundestag*** = le parlement
- ***Bundesrat*** = la représentation des *Länder*
- ***Bundespräsident*** = le président au niveau fédéral
- ***Bundesregierung*** = le gouvernement fédéral
- ***Bundesverfassungsgericht*** = la Cour constitutionnelle

Le fédéralisme en Allemagne

Le *Bundesrat* (la représentation des *Länder*)

- Organe constitutionnel de la fédération
- 69 représentants des gouvernements des *Länder*
- Participe activement à la législation (initiative législative et „veto-player“)
- La procédure législative - lois dites « d'approbation » et « d'objection » - la commission de médiation

Le fédéralisme en Allemagne

Quelques caractéristiques :

- Distribution (et non pas séparation) des pouvoirs → un fédéralisme coopératif
- Réformes du fédéralisme avec pour objectifs de “démêler” les relations entre la fédération et les *Länder* et de moderniser leurs relations financières
- Processus décisionnels caractérisés par le consensus
- Le principe de la loyauté fédérale (*Bundestreue*)
- Une démocratie parlementaire – dualisme majorité – opposition
- Une démocratie représentative avec des éléments de démocratie directe (p. ex. initiatives minoritaires surtout au niveau des *Länder* et des communes)
- L'importance des partis politiques
- Le principe de subsidiarité



Le système politico-administratif allemand

Exemples :

Compétence des *Länder* pour l'éducation et la sécurité intérieure



- **16 polices des *Länder* et une police fédérale**
- **16 systèmes éducatifs**



Le système politico-administratif allemand

Merci de votre attention!

Margot Bonnafous,
Responsable de formation / Senior Project Manager
Euro-Institut Kehl

bonnafous@euroinstitut.org